Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D93_25-DE

Le Relecq Kerhuon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 11 décembre, à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Relecq-Kerhuon, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Laurent PÉRON.

Date de convocation : 27 novembre 2025 Date d'affichage : 27 novembre 2025

Etaient présents :

- M. PÉRON Laurent — Maire

- Mme BOURNOT-GALLOU Claudie
- M. MORVAN Philippe
- M. RÉA Larry
- Mme BOULIC Chantal
- M. LE BERRE Ronan
- Mme CALVEZ-RÉA Annie
- M. PÉRON Patrick
- M. OLLIVIER Daniel

Adjoints

- M. BIANIC Bertrand
- Mme MÉVELLEC-SITHAMMA Monique
- Mme LAVERGNE Pauline
- M. LIZIAR Pierre-Yves
- Mme LAGATHU Danièle
- Mme CADIOU Chantal
- Mme SAHLI Mouna
- Mme NICOLAS Rachel
- M. KERVRAN Patrice
- M. SEGALEN Pascal
- Mme LE CORRE Sonia
- M. MARSOLLIER Gérard
- M. RIOUAL Marc
- M. FOURMANTIN Jean-Marie
- M. BARBIER Georges
- Mme GARRIGUES-KERHASCOET Laurence
- M. L'ÉOST Erwan

Conseillers municipaux

Etaient absents :
- Mme MAZELIN Isabelle donne procuration à M. LIZIAR Pierre-Yves
- Mme DE CECCO Angélique donne procuration à Mme SAHLI Mouna
- M. SARRABEZOLLES Renaud donne procuration à Mme BOURNOT-GALLOU Claudie
- Mme LE BIHAN Véronique donne procuration à M. BIANIC Bertrand
- M. QUENTEL Jérémy donne procuration à M. MORVAN Philippe
- Mme LAVERGNE Pauline donne procuration à Mme NICOLAS Rachel (jusqu'à la délibération 235-D78-25
- Mme QUÉTIER Marie ne donne pas procuration

Madame LE CORRE Sonia a été nommée secrétaire de séance

---

235 – D93 – 25 : RAPPORT D'ACTIVITE DU POLE SOLIDARITES

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212902357-20251211-235_D93_25-DE

235 – D93 – 25 : RAPPORT D'ACTIVITE DU POLE SOLIDARITES

Le pôle Solidarités s'organise autour de 4 entités :

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC),
- Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD),
- Le service d'Accompagnement vers l'Emploi.

Par ailleurs, il intègre des champs relevant de la compétence communale tels que :

- La mission handicap et accessibilité,
- La Réserve Communale de Sécurité Civile,
- La coordination du Conseil des Aînés,
- Le budget participatif,
- L'organisation d'évènements à caractère solidaire,
- ...

Co-rédigé par les agents du pôle Solidarités, le rapport d'activité est une rétrospective des activités de l'année N-1.

Lors du Conseil d'Administration du 2 octobre 2025, les administrateurs du CCAS en ont pris acte.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de prendre connaissance du rapport d'activité 2024 du pôle Solidarités, joint en annexe, et d'en prendre acte.

Avis de la commission Plénière : Dont acte

Le Conseil Municipal prend acte de la présente délibération.

Fait au RELECQ-KERHUON, le 11 décembre 2025
Le Maire,

MAIRIE LE RELECQ KERHUON
Finistère

Laurent PÉRON